



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI KERMATÉZEL – Modification(s) de société

Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 12 septembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société



SCI KERMATÉZEL Société civile au capital de 1 000 euros Siège social : Kermatézel – 29620 PLOUEGAT-GUERAND RCS BREST : 831 674 262 Avis de transformation Par acte unanime du 21 mai 2025, les associés ont décidé la réduction du capital à 990 euros par annulation d'une part sociale et la transformation effective de la société en société par actions simplifiée (SAS). Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Ancien(s) Gérant(s) : M. Pascal BOURVEN Président : M. Pascal BOURVEN, domicilié n° 5 les champs de Keravel – 29410 PLEYBER-CHRIST. Capital social : 990 €, divisé en 99 actions de 10 euros.. Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : – l'achat, la transformation et la vente de produits agricoles et notamment de produits carnés dans le prolongement de l'acte de production, conformément à l'article L311-1 du code rural ; – l'achat et la revente de produits agricoles ou alimentaires après transformation ou sans transformation ; – La production et la vente d'électricité, notamment à partir de panneaux photovoltaïques ; – la propriété, la détention, la gestion directe, la location et, à titre exceptionnel, la vente de biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autre ; () Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour précédant la décision collective à zéro heure, heure de Paris. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions donnant accès au capital à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés à la majorité simple. Mention sera faite au RCS de BREST. Pour avis, Le

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Président.

[Consulter cette annonce en ligne](#)